

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1408)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 302

présenté par

M. Dharréville, M. Nilor, M. Bruneel, Mme Bello, M. Brotherson, Mme Buffet, M. Chassaigne,
M. Dufrègne, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 44 A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article ajouté par le Sénat prévoit le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite à 63 ans.
Nous y sommes fortement opposés.

C'est pourquoi nous en demandons la suppression.